



Written Outreach - Remote Accommodations

Remote Accommodations Update - Suspension of the mandatory vaccination requirement for travellers

We wanted to take this opportunity to provide you with an update on the vaccine mandate in the Federally Regulated Transportation Sector and the accommodation for remote communities.

On June 14, 2022, the Government of Canada announced that as of 00:01 EST on June 20, 2022, vaccination will no longer be a requirement to board a plane or train in Canada.

With the suspension of the vaccination mandate for domestic and outbound travel, the testing accommodation for remote communities is no longer required.

Until 00:01 EDT on June 20, 2022, the current vaccination requirements and remote accommodations apply.

Other public health measures, such as wearing a mask, continue to apply and will be enforced throughout a traveller's journey on a plane or train. Travellers on federally regulated planes and trains continue to be required to wear a mask throughout their journey except for brief periods (e.g., eating or drinking).

Given the unique nature of cruise ships, including the fact that passengers are in close contact with each other for extended periods of time, and Canada's border requirements, vaccination against COVID-19 is still required for passengers and crew on cruise ships operating in Canadian waters. Adherence to [strict public health requirements](#) on cruise ships will still be required.

The Government of Canada's decision to suspend the mandatory vaccination requirement for the domestic transportation sector was informed by key indicators, including the evolution of the virus; the epidemiologic situation and modelling (stabilization of infection and hospitalizations across the country); vaccine science; and high levels of vaccination in Canada against COVID-19.

The Government of Canada will continue to evaluate measures and will not hesitate to make adjustments based on the latest public health advice and science to keep Canadians and the transportation system safe and secure.

Since the implementation of the federal vaccination mandate for domestic travel in October 2021, Transport Canada has met with Indigenous governments, communities, organizations and health authorities and heard a wide array of perspectives as it relates to the vaccine mandate and associated accommodations for remote communities.

We thank all Indigenous governments, communities, organizations and health authorities for their invaluable feedback and support as we continue to navigate through the pandemic.

The Government of Canada will continue to work with communities, Indigenous groups, provinces and territories, and operators to support remote communities as the pandemic evolves.

Communications écrites - Dispositions temporaires pour les communautés éloignées

Dispositions temporaires pour les communautés éloignées : mise à jour à la suite de la levée de l'obligation vaccinale pour les voyageurs

Nous vous écrivons pour faire le point sur l'obligation vaccinale dans le secteur des transports sous réglementation fédérale et les mesures d'adaptation qui ont été prises dans ce contexte à l'égard des communautés éloignées.

Le 14 juin 2022, le gouvernement du Canada a annoncé que, à compter du 20 juin 2022 à 00 h 01 (HAE), la vaccination ne sera plus obligatoire pour monter à bord d'un avion ou d'un train au Canada. Avec la suspension de l'exigence relative à la vaccination obligatoire pour les voyages intérieurs et à l'étranger, les mesures d'adaptation liées aux tests de dépistage pour les communautés éloignées ne sont plus exigées.

Jusqu'au 20 juin 2022, à 00 h 01 (HAE), les exigences en matière de vaccination en vigueur et les mesures d'adaptation prévues pour les communautés éloignées continuent de s'appliquer.

D'autres mesures de santé publique, comme le port du masque, s'appliquent toujours et leur respect sera vérifié au cours du trajet des voyageurs à bord d'avions ou de trains. Les voyageurs à bord d'avions et de trains sous réglementation fédérale doivent toujours porter un masque tout le long de leur trajet, sauf pour de brèves périodes (p. ex, pour manger ou boire).

Compte tenu du caractère unique des navires de croisière, comme le fait que les passagers sont en contact étroit les uns avec les autres pendant de longues périodes, et des exigences frontalières du Canada, la vaccination contre la COVID-19 demeure obligatoire pour les passagers et l'équipage à bord de navires de croisière exploités dans les eaux canadiennes. Des [exigences strictes de santé publique](#) devront toujours être respectées sur les navires de croisière.

La décision du gouvernement du Canada de suspendre l'exigence relative à la vaccination obligatoire pour le secteur des transports intérieurs a été éclairée par des indicateurs clés, dont : l'évolution du virus; la situation et la modélisation épidémiologiques (la stabilisation des infections et des hospitalisations dans tout le pays); la science des vaccins; les taux élevés de vaccination contre la COVID-19 au Canada.

Le gouvernement du Canada continuera d'évaluer les mesures et n'hésitera pas à procéder à des ajustements en fonction des plus récentes recommandations de santé publique et données scientifiques pour préserver la sécurité et la sûreté des Canadiens et du réseau de transport.

Depuis que le gouvernement fédéral a exigé en octobre 2021 que les personnes soient vaccinées pour voyager au pays, Transports Canada a tenu des rencontres avec des gouvernements, communautés, organisations et autorités sanitaires autochtones et entendu un large éventail de points de vue sur l'obligation vaccinale et les mesures d'adaptation requises dans ce contexte pour les communautés éloignées.

Nous remercions tous les gouvernements, communautés, organisations et autorités sanitaires autochtones pour le soutien et les avis précieux qu'ils nous fournissent alors que nous continuons à traverser cette pandémie.

Le gouvernement du Canada continuera de collaborer avec les communautés, les groupes autochtones, les provinces et les territoires, et les exploitants pour appuyer les communautés éloignées à mesure que la pandémie évolue.

